



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professeurs des écoles

Question écrite n° 12422

Texte de la question

M. Christophe Masse attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur la situation critique des postes de professeurs des écoles laissés vacants dans les écoles de l'académie d'Aix-Marseille. Ces postes pourraient être comblés par les lauréats de la liste complémentaire du concours de recrutement des professeurs des écoles 2002 puisque cette liste est établie au-delà du nombre de places mis au concours. En effet, chaque année depuis la création des IUFM, l'administration puise largement dans cette liste : 238 et 224 au cours des deux dernières années. Cette année, la liste complémentaire a été fixée par le jury à 183 personnes. Or, suite à une décision ministérielle, elle a été réduite à 126, dont 75 pour les Bouches-du-Rhône, ce qui laisse présager que les postes vacants ne seront pas pourvus. Cette situation est d'autant plus paradoxale que seuls quelques départements, dont les Bouches-du-Rhône, sont sévèrement limités dans ce recrutement. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

Le nombre de postes offerts dans les académies aux concours externes de recrutement de professeurs des écoles a sensiblement augmenté depuis la session 2000. C'est ainsi que l'académie d'Aix-Marseille est passée de 450 postes offerts à la session 2000 à 491 postes à la session 2002. En conséquence, le nombre de personnes recrutées sur les listes complémentaires des concours est appelé à diminuer et cette diminution s'amorce d'ailleurs sur le plan national dès la présente année scolaire, ces recrutements étant seulement destinés à pourvoir les emplois dont la vacance apparaît après la rentrée scolaire. S'agissant précisément de l'académie d'Aix-Marseille, ce sont 155 personnes qui ont été recrutées sur les listes complémentaires durant la présente année scolaire, dont 89 personnes pour le seul département des Bouches-du-Rhône.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Masse](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12422

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2003, page 1169

Réponse publiée le : 2 juin 2003, page 4298